

Lutter contre l'usure, aider les pauvres, éviter la ruine des familles et inventer les formes nouvelles d'un crédit populaire et social, telles furent les nobles missions que se fixèrent, il y a 400 ans, un groupe de personnes charitables de notre ville en créant la Congrégation Notre-Dame de Lorette : nous sommes alors en 1577.

Encouragés par les autorités municipales, soutenus par l'Eglise, les confrères et premiers administrateurs du Mont-de-Piété avignonnais s'établissent dans le quartier de l'ancienne livrée de Saluces. Le 6 mai 1610 l'institution ouvre ses portes et délivre son premier prêt sur gage.

Deux ans plus tard, le 22 juillet 1612, le pape Paul V approuve définitivement la fondation. Cette date mémorable fait alors du Mont d'Avignon, dont les précurseurs sont italiens (XVème siècle), le plus ancien de France. L'institution demeure rue Saluces jusqu'en 1985 année où elle cède la place aux archives de la Ville.

Le Mont-de-Piété, dont la dénomination a changé en 1918, voit aujourd'hui encore, dans le fonctionnement de la Caisse de crédit municipal, la continuité de ses missions premières qui se sont élargies et adaptées au monde moderne. Cet anniversaire se devait d'être célébré avec éclat.

Dès le 18 septembre, des expositions, une conférence, une vente aux enchères et un ouvrage retraceront l'histoire de cette vénérable institution. La tenue de l'Assemblée Générale de la Conférence permanente des Crédits municipaux de France dans notre ville fera le lien entre histoire et modernité.

Je me réjouis donc de constater, une fois de plus, combien patrimoine et histoire constituent les fondements essentiels de notre cité contemporaine qui aura su, malgré les vicissitudes du temps maintenir un établissement précieux et efficace, au service de tous.

Marie-Josée ROIG

Député Maire d'Avignon
Présidente du Conseil d'Orientation
et de Surveillance
de la Caisse de Crédit Municipal d'Avignon

MUSÉE DU MONT DE PIÉTÉ ET COUR DES ARCHIVES MUNICIPALES

6, rue Saluces
T. 04 90 86 53 12
<http://archives.avignon.fr>

« 400 ans d'histoire du Mont de Piété d'Avignon »

Montage d'archives et créations contemporaines

DU 18 SEPTEMBRE AU 19 NOVEMBRE 2010

Entrée Libre

Le lundi : 10h - 12h et 13h30 - 17h

Du mardi au vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Visites guidées pour groupes et scolaires sur rendez-vous

Cette exposition proposée par les Archives Municipales, dirigées par Sylvestre Clap se compose de 20 panneaux, retraçant l'histoire de l'institution des origines à nos jours et donne carte blanche à trois créateurs pour apporter la touche de créativité contemporaine nécessaire : 6 œuvres sont ainsi présentées sur la façade de la Condition des soies.

L'exposition, très illustrée, complétera ainsi les collections du musée et les objets et documents sortis des « réserves ». Accompagnant l'exposition et destiné à couvrir les trois années commémoratives qui s'ouvrent en 2010, un ouvrage, intitulé « Du Mont-de-Piété au Crédit Municipal Avignon 1610 - 2010, Quatre cents ans d'une histoire exceptionnelle », retraçant une synthèse inédite sur l'histoire des Monts de Piété et tout particulièrement sur celui d'Avignon, sera présenté au public.

CRÉDIT MUNICIPAL

2, rue Viala
T. 04 90 80 60 20
www.credit-municipal-avignon.fr

« Portes ouvertes »

Exposition de tableaux de Jean-Luc Fortuné, ancien directeur du Crédit Municipal dont 1 œuvre intitulée « Les 400 ans du Mont de Piété d'Avignon »

JUSQU'AU 26 SEPTEMBRE
de 9h30 à 12h et de 13h10 à 17h
sauf vendredi 16h

HÔTEL DE VILLE

Place de l'Horloge

« En gage, et vous ! »

Photographies de Fabrice Sabre

DU 18 AU 26 SEPTEMBRE 2010

Péristyle rez-de-chaussée

Tous les jours de 10h à 18h sauf dimanche

Cette exposition produite par l'Oeil du Sabre est présentée par la Caisse de Crédit Municipal d'Avignon dirigée par Jean-Dominique Faedda. Les photos, œuvres de Fabrice Sabre, sont commentées par Daniel Picouly. Fabrice Sabre s'est plongé dans l'univers du Mont-de-Piété, du prêt sur gage, et sur les objectifs du Crédit Municipal.

Du premier acte de prêt sur gage à la mission de soutien auprès du grand public, en passant par les différents éléments historiques et architecturaux de cette vénérable institution, les maîtres mots de ce parcours visuel sont l'immersion et la compréhension des missions de l'institution.

CONFÉRENCE

HÔTEL DE VILLE

Place de l'Horloge

« La place du Crédit Municipal d'hier à aujourd'hui »

JEUDI 23 SEPTEMBRE 2010

Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville - A 10h30

Conférence organisée par la Conférence Permanente des Caisses de Crédit Municipal, présidée par François FERAUD

Avec la participation de : Martin HIRSCH, ancien Haut Commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté - Michel FANSTEN, statisticien, ancien administrateur de l'INSEE - Madeline FERRIÈRES, universitaire et écrivain, auteur de l'ouvrage « Le bien des pauvres » - Claude DARGENT, universitaire, Vice Président du Conseil d'orientation et de surveillance du Crédit Municipal de Paris - Chantal BOURRAGUE, Députée de la Gironde, Vice-présidente du Crédit Municipal de Bordeaux.

VENTE AUX ENCHÈRES

SALLE DES VENTES D'AVIGNON

Rue Mère Thérèse - Zone de Courtine

T. 04 90 86 35 35

Vente aux enchères,

organisée par la Caisse de Crédit Municipal d'Avignon sous le ministère de Maître Patrick Armengau, Commissaire-priseur

MERCREDI 15 SEPTEMBRE 2010

Présentation de 10h à 12h - Vente à 14h

Le Musée du Mont de Piété et de la Condition des Soies

Sous la forme d'une exposition permanente, le "Musée du Mont de Piété et de la Condition des Soies" présente une série d'objets et de documents retraçant la double histoire de ces deux institutions.

Fondée en 1577, la congrégation Notre-Dame de Lorette a été à l'origine de la création du premier Mont-de-Piété français. Fonctionnant sans discontinuité jusqu'à la Révolution, l'institution charitable a mis en place en 1800 un autre établissement, de nature très différente, la Condition des Soies. Celle-ci s'est interrompue dans les années 1925 pour être récemment transformée en théâtre.

Le bâtiment du Mont-de-Piété qui abrite aujourd'hui l'exposition permanente et le service des archives de la Ville, a été construit au XVIIe siècle.

Les archives de la Ville d'Avignon

Mémoire de la ville et de ses habitants, les archives municipales d'Avignon sont chargées de collecter, classer, conserver et communiquer les documents produits par les services et établissements publics municipaux. Il a également vocation à recueillir par don, dépôt, legs ou achat, les documents d'origine privée.

Le service des archives conseille, aide assiste les chercheurs travaillant sur l'histoire de la ville, celle des institutions et monuments, celle également des familles (généalogie) etc.

Les collections sont constituées de nombreuses liasses, registres et dossiers (près de quatre kilomètres de documents) retraçant l'évolution historique de la commune et d'un ensemble de plus de 100.000 cartes et plans, gravures et phototypes. Centre de documentation, lieu-ressource, une Mission de l'Inventaire y a été créée : elle recherche sur demande, constitue des notices et édite une publication semestrielle : « Les Dossiers de la Mission ».

Les archives municipales mettent également en valeur les richesses du patrimoine par le biais d'expositions ou de publications (Bicentenaire du Rattachement, Alexandre Poirson photographe-voyageur, Cinquantenaire des Libérations et des bombardements d'Avignon, Mallarmé à Avignon, Quatrième centenaire du Mont-de-Piété etc.).

Du Mont de Piété au Crédit Municipal

400^{ème}
anniversaire

Le Crédit Municipal d'Avignon

Le premier Mont-de-Piété vit le jour en Italie à Perouse sous le nom de « Monte di Piéta » (banque de charité). Avignon, alors terre des papes, a bénéficié d'un Mont-de-Piété fondé en 1577 ce qui en fait le plus ancien de France. Les Monts-de-Piété français prirent l'appellation de Caisse de Crédit Municipal par décret du 24 octobre 1918. Ils furent alors autorisés à ouvrir des comptes de dépôts.

Les Caisse de Crédit Municipal disposent d'un droit exclusif en matière de prêt sur gage corporel et à ce titre, bénéficient aujourd'hui du statut d'Etablissement Public Local confirmé par la loi du 15 Juin 1992 qui les placent sous le contrôle de la commune de résidence de leur siège social. En tant qu'Etablissement de crédit assujéti à la Loi bancaire du 24 janvier 1984, le Crédit Municipal d'Avignon offre aux particuliers tous les services d'une banque de proximité.

La zone d'activité du Crédit Municipal d'Avignon s'étend sur tous les départements limitrophes au Vaucluse. Des agences sont implantées à Carpentras et Valence ainsi que 2 bureaux à Arles et à Montélimar.

Dans les mythologies de l'ancienne Mésopotamie puis de la Grèce Antique, le Griffon est présenté comme une créature fabuleuse mi-aigle, mi-lion, farouche gardien des trésors. Cet emblème figure dans les armoiries de la ville de Pérouse où est créé, en 1462, le premier Monte di Pieta italien. C'est ainsi que le Griffon est devenu aujourd'hui l'emblème des Caisse de Crédit Municipal.

avignon.fr



CONFERENCE PERMANENTE
DU SERVICE DE
L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE



Du Mont de Piété au Crédit Municipal

Entre
Histoire & Modernité
1610 - 2010

400^{ème}
anniversaire

AVIGNON

18 au 26 septembre 2010

EXPOSITIONS
CONFERENCE
VENTE AUX ENCHERES